



Association des directions d'établissement
d'enseignement de la Rive-Sud

Le 8 décembre 2014

PAR COURRIEL

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière
16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : demande de respect de l'intégralité des territoires des commissions scolaires des Patriotes et Marie-Victorin

Monsieur le Ministre,

À titre de présidente, je vous écris au nom des membres de l'Association des directions d'établissement d'enseignement de la Rive-Sud (ADERS) pour vous faire part de notre inquiétude au sujet du scénario de redécoupage des commissions scolaires des Patriotes et Marie-Victorin. Suite à notre assemblée générale du 4 décembre dernier, les membres de l'ADERS, soit 250 directions des établissements scolaires des deux commissions scolaires concernées, vous demandent de ne pas mettre ce scénario à exécution et de respecter l'intégralité des deux commissions scolaires.

Nous constatons que cette proposition n'apportera aucune plus-value pour les élèves des commissions scolaires des Patriotes et Marie-Victorin. Au contraire, elle pourra créer des disparités importantes entre les services et les programmes offerts aux élèves des deux organisations et se traduira par un impact très négatif sur les finances publiques.

Il s'agit également d'une proposition qui suscite beaucoup d'inquiétude auprès de nos équipes en service direct aux élèves parce qu'elle vient fragiliser tout le travail accompli auprès des élèves HDAA. De plus, il faut tenir en considération toute l'inquiétude de notre personnel face au mouvement de personnel entre les deux commissions scolaires. Quels sont les avantages pour la réussite scolaire des élèves, les finances, notre personnel professionnel, nos enseignants, nos éducatrices en service de garde et notre personnel de soutien?

Nous souhaitons donc vous faire connaître notre position en tant que leader de première ligne dans les établissements scolaires des commissions scolaires des Patriotes et Marie-Victorin, nous vous demandons de respecter le découpage actuel pour nos commissions scolaires.

Espérant que vous pourrez donner une suite favorable à la demande des 250 directions d'établissement scolaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Louise Bissonnette
Présidente
LB/pp